

Nombre de conseillers élus : 60
Conseillers en fonction : 60
Conseillers présents : 31
Vote par procuration : 11

République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

PETR

DE LA BANDE RHENANE NORD

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 12 AVRIL 2023 A 18H30

Délibération n°2023-012 : Décisions prises par le Bureau

Sous la **Présidence** de **M. Denis HOMMEL**, Président

Membres titulaires présents :

ANTONI Marc, BALL Jean-Luc, BEURIOT Nadine, BUBEL Rémy, COUSANDIER Daniel, DRION Denis, GAST René, GEORG Michel, GIRAUD Philippe, HAENNEL Jean-Paul, HOERTH Céline, HOFFMANN Hubert, HOMMEL Denis, JOERGER Alain, JOERGER Fabien, KAISER Rosita, KIEFER Geneviève, KLEIN Michel, KRAEMER Bruno, KRILOFF Sébastien, LORENTZ Michel, MEYER Agnès, RIEDINGER Raymond, RIEGER Elisabeth, RUCK Sandra, SCHAEFFER Serge, SITTER Jean-Louis, STOLTZ Pascal, STUMPF René, STURM Claude, WEIGEL Eric.

Mesdames, Messieurs :

Membres excusés donnant pouvoir :

AMBOS Danièle, EICHWALD Anne, HOMMEL Martine, HUSSON Christiane, JULIEN Marie Anne, KELLER Jacky, KLÖPPER Bénédicte, LICHTEBLAU Monique, POUILLARD Sylvie, SCHEYDECKER Camille, SCHMALTZ Isabelle.

Mesdames, Messieurs :

Membres excusés :

BOEHLER Philippe, CLAUSS Danièle, CRIQUI Anne, DEGOURSY Michel, FLEITH Rachel, FRITZ André, HECK Mylène, HELFFRICH Gérard, HENTSCH Bernard, HEYD Frédéric, HIRSCH Cinthya, KLEIN Christophe, LAAS Francis, PETRAZOLLER Richard, STOLTZ Jean-Luc, TIMMEL Yannick, WEIGEL Jacques.

Mesdames, Messieurs :

Assistent en outre :

DNA : Marie GERHARDY

DGFIP : Sébastien DURST

Bureau d'études VE2A-AID Observatoire – Atelier des territoires : Claude MAURY, Marceau

HABRANT Frédéric REGNIER et Nicolas STACHNICK

PETR : Sylvie GREGORUTTI, Directrice et Fabienne BIENFAIT, Secrétariat

DELIBERATION N° 2023-012
DELEGATIONS AU BUREAU - DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU

Aux termes de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, « lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant ».

Le Président fait part des décisions prises par le Bureau le 12 avril 2023 avis favorables en termes de compatibilité au SCoT de la Bande Rhénane Nord émis aux dossiers suivants :




- Avis favorable sur le permis d'aménager de l'extension de la zone d'activités du Ried à Kilstett ;
- Avis favorable - une abstention sur le permis de construire de la société HEBTING pour le projet suivant : construction d'une plateforme de logistique et de transports sur le terrain de la ZAC de Drusenheim-Herrlisheim ;
- Avis favorable sur la modification n°1 du Plan Régional unique Rhin-Neckar.

VU la délibération N°9 du 9 septembre 2020 portant délégations d'attributions du Comité syndical au Bureau en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales

Décision

Le Comité syndical, à l'unanimité,

PREND ACTE des décisions prises par délégation par le Bureau le 12 avril 2023

<p>Le Secrétaire de séance</p>  <p>Serge SCHAEFFER</p>	<p>Le Président</p>  <p>Denis HOMMEL.</p> 
---	---

Mise en ligne sur le site internet le 24/04/2023